



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Val-de-Marne

GUIDE DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Détecté tôt, le cancer
colorectal se guérit
dans 9 cas sur 10.



ameli.fr

01

QUE SAIT-ON SUR LE CANCER COLORECTAL ?



Le cancer colorectal, ou cancer du côlon et du rectum, est l'un des plus fréquents en France. Il touche chaque année plus de 43 000 personnes et cause 17 000 décès. Dans plus de 80 % des cas, il provient d'une tumeur bénigne qui évolue lentement et finit par devenir cancéreuse.

43 000

Le cancer colorectal touche chaque année plus de 43 000 nouvelles personnes en France

2^{ème} et 3^{ème}

C'est le 2^{ème} cancer le plus fréquent chez les femmes et le 3^{ème} chez les hommes

90 %

Détecté tôt, 9 cancers sur 10 peuvent être guéris, soit 90 % de chance de guérison

71 et 73 ans

Âge médian du diagnostic : 71 ans chez les hommes et 73 ans chez les femmes

02

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL, C'EST QUOI ?



DÉTECTION

L'objectif du dépistage du cancer colorectal vise à détecter, chez les personnes ne présentant pas de symptômes, des lésions précancéreuses ou un cancer au stade initial, et d'agir préventivement pour éviter son évolution vers un cancer voire une propagation loin de son point d'origine.

DÈS 50 ANS

Près de 95 % des cancers colorectaux sont diagnostiqués après 50 ans, chez les hommes comme chez les femmes. Ce cancer évolue le plus souvent sans symptômes ni signes perceptibles dans un premier temps. Or, quand il est diagnostiqué à ce stade, il se soigne dans 9 cas sur 10.

TEST RAPIDE ET INDOLORE

C'est pourquoi, dès vos 50 ans et jusqu'à 74 ans, vous pouvez bénéficier d'un test de dépistage par la recherche de sang dans les selles dans le cadre du programme de dépistage organisé : tous les 2 ans vous recevez à domicile un courrier du CRCDC* vous invitant à retirer un kit de prélèvement chez votre médecin traitant. Si vous ne l'avez pas reçu ou ne l'avez plus, vous pouvez le commander sur depistage-cancers-idf.org. Ce test est rapide et indolore, à faire chez soi.

*Centre Régional de Coordination des Dépistages des cancers

PRIS EN CHARGE À 100 %

Le test et son analyse sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

03

COMMENT SE PROCURER UN KIT DE DÉPISTAGE ?

POUR VOUS FACILITER L'ACCÈS À LA REMISE DU KIT, IL EXISTE PLUSIEURS MODALITÉS :



ACCÈS AU KIT DE DÉPISTAGE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON MÉDECIN

À l'occasion d'une consultation, les professionnels de santé suivants peuvent vous remettre un kit de dépistage : un médecin généraliste, un gynécologue, un hépato-gastroentérologue ou un médecin d'un centre d'examen de santé du régime général de l'Assurance Maladie (CES).



ACCÈS AU KIT DE DÉPISTAGE PAR COMMANDE EN LIGNE

À l'aide de votre invitation reçue du CRCDC*, vous pouvez commander le kit de dépistage en ligne et le recevoir chez vous, depuis le site :

monkit.depistage-colorectal.fr

**Centre Régional de Coordination des Dépistages des cancers*



ACCÈS AU KIT DE DÉPISTAGE EN PHARMACIE D'OFFICINE

Vous pouvez vous adresser à votre pharmacien pour obtenir un kit, que vous ayez ou non reçu l'invitation au dépistage du cancer colorectal.

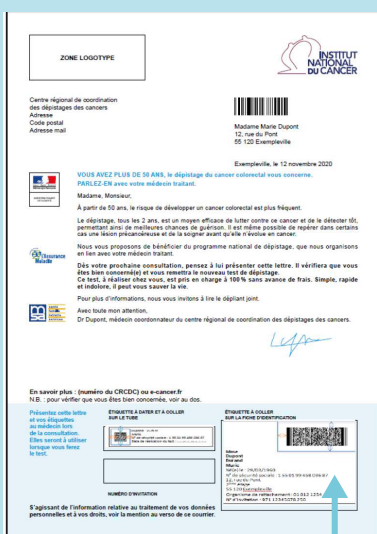
04

COMMENT FAIRE LE DÉPISTAGE ?

COMPOSITION DU KIT DE DÉPISTAGE



L'IDENTIFICATION



Étiquette d'identification à coller sur la fiche d'identification

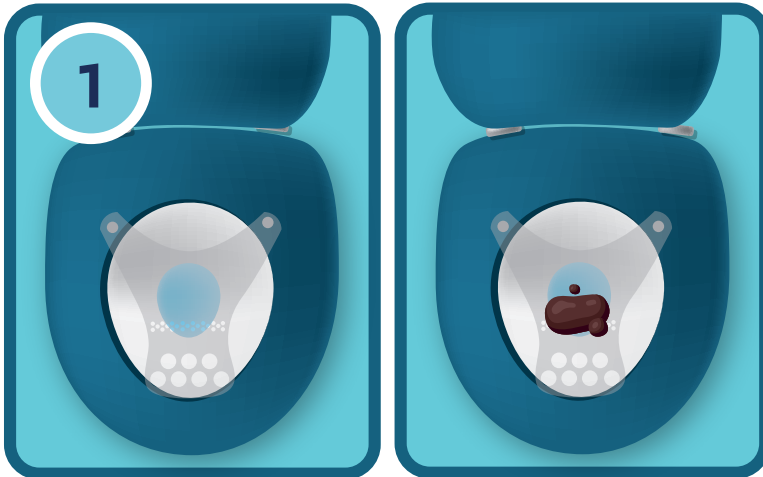
SI VOUS AVEZ LA LETTRE VOUS INVITANT À FAIRE LE TEST AVEC LES 2 ÉTIQUETTES :

- Inscrivez la date de réalisation du test puis collez la grande étiquette sur la fiche d'identification (volet 2).
- Sur la petite étiquette, indiquez la date de réalisation du test, puis collez-la sur le coté plat du tube sur les mentions « Nom », « Date » déjà en place.

SI VOUS N'AVEZ PAS LA LETTRE :

- Inscrivez la date de réalisation du test puis remplissez la fiche d'identification et son étiquette (volet 2).
- Collez l'étiquette sur le coté plat du tube sur les mentions « Nom », « Date » déjà en place.

L'UTILISATION DU KIT DE DÉPISTAGE PAS À PAS :



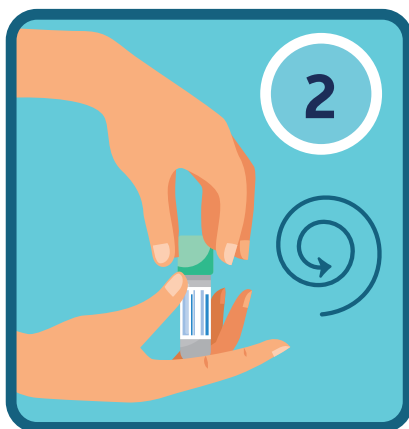
- 1 Collez le papier de recueil des selles sur la lunette des toilettes à l'aide des autocollants.

Appuyez doucement sur le papier pour faire un petit creux.

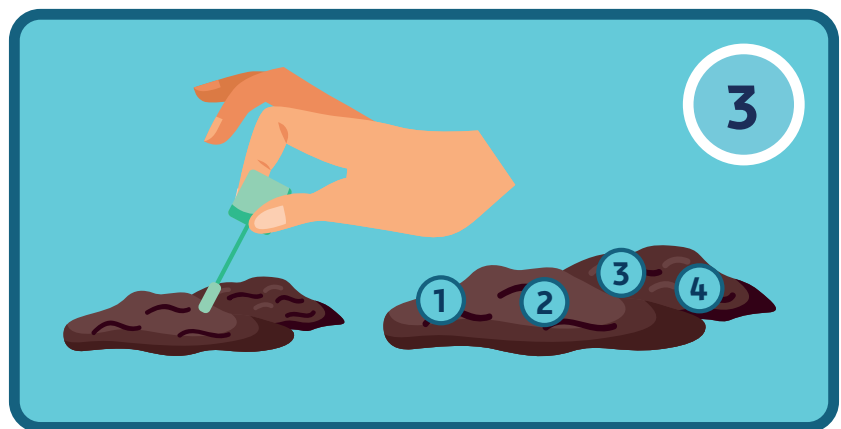


IMPORTANT :

Pour que le test soit réussi, il ne faut pas que les selles soient en contact avec un liquide (urine, javel...).



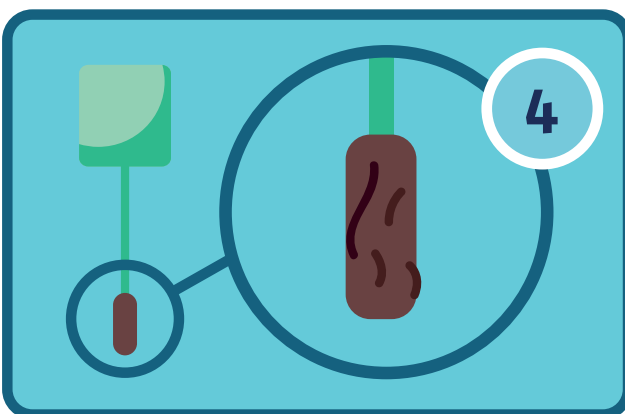
2



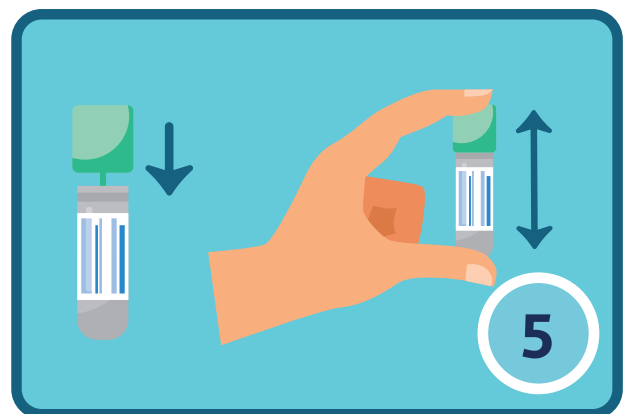
3

- 2 Ouvrez le tube en tournant le bouchon.

- 3 Grattez la surface des selles à plusieurs endroits à l'aide de la tige verte (1, 2, 3, 4 sur l'image).



4



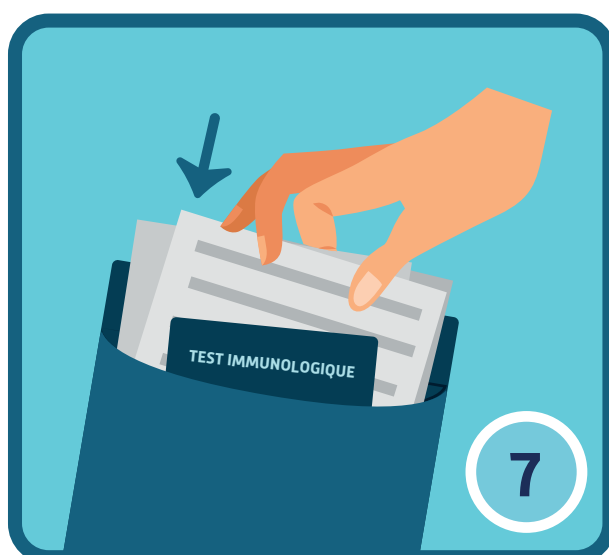
5

- 4 La partie striée de la tige doit être recouverte de selles.

- 5 Refermez bien le tube et secouez-le énergiquement.



6 Vérifiez que vous avez bien rempli, daté et collé l'étiquette sur le tube puis glissez le tube dans le sachet de protection.



7 Glissez dans l'enveloppe T le sachet de protection qui contient le tube de test ainsi que la fiche d'identification datée et complétée.



8 L'enveloppe T doit être postée au plus tard 24 heures après la réalisation du test.

Les résultats vous seront adressés, ainsi qu'à votre médecin, sous 15 jours par courrier.

Si vous souhaitez les recevoir par Internet, merci de vous inscrire sur le site www.resultat-depistage.fr.

ET LES RÉSULTATS DU TEST DE DÉPISTAGE ?



Si le test est négatif (96 % des cas), cela signifie qu'aucun saignement n'a été détecté lors du dépistage. Dans ce cas, le test vous sera proposé tous les deux ans mais restez vigilant et si vous présentez des signes anormaux entre deux tests (saignement, amaigrissement...), une consultation médicale est recommandée.



Si le test est positif (4 % des cas), cela signifie que du sang est présent dans vos selles, mais cela ne signifie pas automatiquement que vous avez un cancer. C'est pourquoi le médecin vous adresse à un gastroentérologue pour la réalisation d'une coloscopie recherchant l'origine de ce saignement.

FOIRE AUX QUESTIONS :

- > **Quel est le délai d'utilisation du test ?**
La date d'expiration est précisée sur le tube.
- > **J'ai perdu le tube / le tube est abîmé. Que dois-je faire ?**
Demandez un nouveau test à votre médecin.
- > **Le prélèvement ne s'est pas passé correctement. Que dois-je faire ?**
Prenez contact avec votre médecin : il vous conseillera et vous remettra un nouveau test.
- > **Comment se dépister au cancer colorectal avant 50 ans ?**
Si vous n'avez pas de symptômes, ni d'antécédents personnels ou familiaux de polype, de cancer ou de maladie touchant le côlon ou le rectum, ni facteurs de risques particuliers, vous n'êtes pas concerné par le programme national de dépistage du cancer colorectal.
- > **Puis-je effectuer un test de dépistage du cancer colorectal même si j'ai moins de 50 ans et que je n'ai ni antécédent ni symptôme ?**
Pour se faire dépister, il est nécessaire d'avoir une lettre d'invitation ou d'être orienté par son médecin.

EN SAVOIR +

